

Ligne Conseil Bancaire Résultats du questionnaire

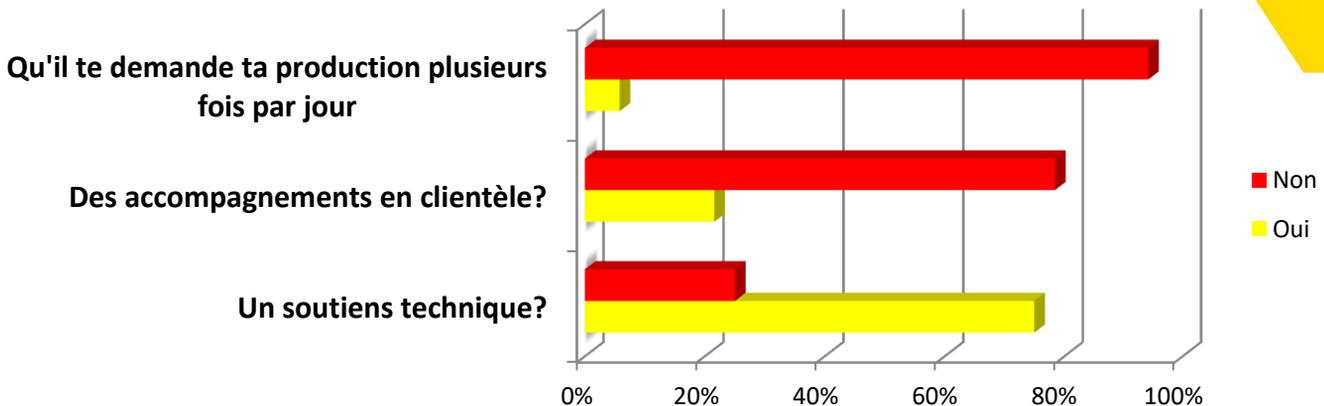
Montreuil, Septembre 2022

La CGT vous a donné la parole pour déterminer nos priorités dans les négociations à venir. Les résultats de la consultation vous seront communiqués en 6 publications.

- 1 – Salaire, RVB et objectifs
- 2 – Télétravail
- 3 – Heures supplémentaires
- 4 – Formation
- 5 – Pression et Management**
- 6 – Autonomie et accords sociaux

Tract 5 : Pression et Management

Qu'attends-tu de ton manager ?



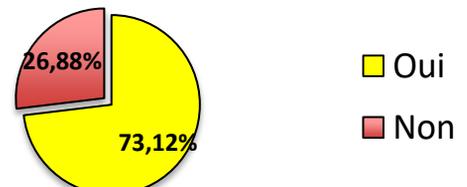
Te transmet-on régulièrement des tableaux où apparaissent les résultats des autres conseillers?

Oui 64,33 % Non 35,67 %



Te demande-t-on régulièrement de remplir des tableaux de résultats commerciaux ?

Oui 73,12 % Non 26,88 %



Les tableaux transmis aux conseillers incluant les résultats des autres conseillers sont illégaux en vertu de l'article L1222-3 du code du travail

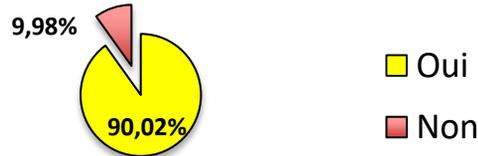
Le niveau de pression auquel tu es soumis te semble-t-il trop important ?

Oui 80,24 % Non 19,76 %



T'es-tu déjà réveillé la nuit, ou as-tu déjà rencontré des difficultés à t'endormir à cause du travail ?

Oui 90,02 % Non 9,98 %



Paroles de postiers

« Il n'y a plus aucun répit concernant les challenges La 1ère semaine c'est LPM, la 2ème semaine du mois c'est IARD et ABP, la 3ème semaine c'est le crédit et enfin la dernière semaine du mois c'est la collecte. Il faut tout faire en même temps. On ne s'y retrouve même plus »

« Arrêter ces reportings et challenges inutiles ainsi que le prévisionnel qui nous prennent du temps inutilement. Il faut nous laisser travailler et nous faire confiance »

« Moins de benchmark, classement, semaine dédiée à tel ou tel produit, challenge en tous genres et continuel »

« Dégradation des conditions de travail. Non prise en considération de l'humain. »

« La pression, cet acharnement à nous faire remplir des tableaux, le flicage du téléphone qui met un stress pas possible. »

Nous revendiquons :

- L'abolition des reportings et tableaux de suivi illégaux (Article L1222-3 c.trav)
- Un management de soutien
- L'abandon du management par le chiffre et le relevage de compteur permanent
- La suppression du millefeuille de challenges commerciaux
- Le cadrage des accompagnements managériaux
- L'ouverture d'une enquête dans le cadre des CHSCT sur les RPS dans les métiers du conseil bancaire

 Union Fédérale des Cadres

Prochainement tract 6 : Autonomie et accords sociaux

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D

Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr